

République du Sénégal
Un Peuple – un But – Une Foi



**COMMISSION NATIONALE DES ACTEURS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**



Rapport Atelier de Formulation de la Contribution de la Société Civile à la Revue Annuelle Conjointe 2023



23 Juillet 2023 à l'hôtel Radisson Blue

I- Introduction

Le 13 août 2023, les acteurs de la Société civile se sont réunis à l'hôtel Radisson Blue pour la formulation de leur contribution à la Revue Annuelle Conjointe au titre de l'année 2023. Cet atelier appuyé par la DGPPE est une occasion pour la société civile de faire une analyse approfondie des performances sectorielles pour formuler des recommandations pour l'année 2024.

II- Rappel des objectifs

A- Objectif global

L'objectif global de l'atelier est d'améliorer la gouvernance des politiques économiques et sociales au Sénégal.

B- Objectifs spécifiques

- Contribuer à une meilleure appropriation du PSE par les acteurs
- Faciliter la socialisation des résultats des performances des sectoriels
- Formuler des recommandations pour faciliter l'atteinte des objectifs visés dans le PAP2A.

III- Déroulement des travaux

A- Ouverture de l'atelier

A la suite de la mise en place, la séance a débuté par le mot de bienvenue du Président de la CASC M. Ibrahima FALL. Ce dernier salue et remercie l'ensemble des sept pôles pour leur mobilisation, il rend un hommage mérité aux membres de la CASC qui s'investissent bénévolement depuis 23 ans pour accompagner le gouvernement dans le processus de mise en œuvre des politiques publiques. Il a en outre salué le partenariat avec le ministère de l'économie du plan et de la coopération qui a travers la DGPPE entretient une collaboration étroite avec la CASC.

Le représentant de la DGPPE salue l'engagement et la détermination de la société civile dans les processus d'élaboration des politiques de développement économique et social. Il remercie l'ensemble des ministères et entités ayant participé à l'élaboration du rapport. Il déclare l'ouverture de la session.

La session a débuté par la **présentation des participants**.

Il s'en est suivi la **présentation des TDR et de l'agenda** :

- Contexte et justification
- Les objectifs
- Méthodologie : l'examen du rapport se fera en session plénière.

B- Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de 2022

La CASC a jugé la nécessité de faire l'état de prise en compte des recommandations présentées par la société civile lors de la RAC de 2021. Cet exercice a permis de voir les recommandations qui sont toujours actuelles pour les prendre en compte dans les nouvelles recommandations.

Recommandation 1 : Augmenter sensiblement les subventions pour l'agriculture, que la subvention soit globale au secteur, qu'elle soit directe sans transiter par les banques, favoriser la culture irriguée (industrialisation de l'agriculture), identifier les chaînes de valeur pour chaque filière afin d'atteindre la souveraineté alimentaire ;

Recommandation 2 : Promotion des programmes inclusifs des politiques économiques et sociales, poursuivre les politiques de retrait des enfants dans la rue, monter des conventions Daara, rendre gratuite les frais d'inscription à l'éducation primaire, réviser les programmes enseignés à l'élève, élargir la carte d'égalité des chances, généraliser les cantines scolaires, intégrer la formation professionnelle depuis le primaire, sensibiliser les parents à s'approprier des textes ;

Recommandation 3 : Renforcer les moyens de la société civile pour une meilleure socialisation des performances publiques, promouvoir des politiques d'accès facile des OSC aux services du cadastre, impliquer davantage les OSC dans la définition, le suivi et le contrôle des politiques publiques.

Le Président de la CASC précise que l'idée est d'évaluer d'abord la mise en œuvre des recommandations précédentes. Il rappelle que la société civile souhaitait voir la mise en œuvre de leur contribution et la quantification de ses apports ou moyens dans les diverses politiques publiques. Il note la difficulté de collecter des données, il invite les acteurs de la société civile de fournir des rapports sur leurs activités relatives à la mise en œuvre des politiques de développement économique et social.

C- La présentation du rapport par la DGPPE (RAC 2022)

1. Contexte

- Principe de la déclaration de Paris pour un partenariat mondial au service du Développement durable,
- Harmonisation des politiques publiques à travers le CASE,
- Mise en œuvre du PAP 2A (2021-2023)
- Adoption de la loi n° 2022- 10 du 19 avril 2022 relative au système national de Planification (SNP)

2. Cadre macroéconomique

Nous subissons deux crises la pandémie et l'inflation :

Le bilan est globalement mitigé. Sur l'Axe 1 : Beaucoup d'avances ont été notées alors que la plupart des cibles n'ont pas été atteintes. En effet, le Taux de croissance du PIB réel a diminué de 6,50 % en 2021 à 4,2% en 2022, alors l'objectif était fixé 6,9%. On note un bon comportement des secteurs d'appui à la production. Il y'a également une croissance de la production des légumes, malgré l'accès difficile au crédit et la dégradation des sols. On constate une amélioration des infrastructures et services énergétiques grâce à l'augmentation de la puissance de l'électrification rurale, même si le coût de production a connu une hausse de 25,6% imputable au relèvement des cours mondiaux.

Sur l'Axe 2 : On note une tendance positive des principaux indicateurs du sous-secteur entre 2018 et 2022. Néanmoins, le taux brut de préscolaire est de 18, 2% en 2022 alors que la cible est de 37,5%. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 1 520 en 2022. On constate également une hausse des dépenses en éducation et formation. Les résultats en retraits par rapport aux cibles de l'ODD 4. Par contre, il y' a une atteinte de l'ODD 6 relative à l'accès à l'eau grâce investissements consentis et aux réformes. Des progrès ont été réalisés dans le cadre de la mise à jour et l'extension du Registre National Unique (RNU).

Sur l'Axe 3 : la gouvernance économique et financière est efficace. Le taux satisfaisant de la mise en œuvre des réformes de l'UEMOA. On note un progrès dans la réduction des inégalités territoriales à travers l'augmentation du niveau de services des voiries, du cadre de vie, la visibilité et de la sécurité ainsi que l'employabilité des jeunes. On note aussi des réalisations notables : pistes (PDZP : 230,1km) (PUMA 114,9 km), PROMOVILLE 194, 016km)), des ouvrages (PUDC : 11 forages), PROMOVILLE : 193, 14 de réseau d'assainissement des

eaux pluviales, 122,32 KM de réseaux d'éclairage public, PUMA : 216 infrastructures et équipements.



D- Ouverture des discussions :

- Mme NDIAYE note une recrudescence des violences faites aux femmes d'après le rapport de la police. Elle demande l'assistance de l'Etat pour l'évaluation des programmes. Cela faciliterait la collection des données et assure la transparence. Elle évoque également la cherté de la viande, la carte de l'égalité des chances, la non disponibilité de certains médicaments dans les établissements publics de santé.
- Mlle Coumba DIOP relève sur l'axe 1 la non prise en charge du secteur informel, sur l'axe 2 la protection sociale.
- Rappel de la DGPPE et du Président de la CACS, de partir sur les recommandations précédentes et leurs prises en compte. Il est question de faire le bilan.
- M. DRAME, la justice avec la mise en avant du droit pénal, le droit social pour protection des travailleurs,
- MME Seynabou NDIAYE, salue et félicite les acteurs de la société civile. La production des cartes d'égalité de chance est très lente. La faiblesse de la couverture des personnes handicapées.
- Abdourahmane, il trouve l'exercice difficile, les recommandations ne sont pas prises en avant. Il suggère de revoir la formulation de certaines recommandations. Sur l'axe 2 l'accès à l'éducation (primaire), il constate plus privatisation.

- Mme Deynaba DIALLO, dans le secteur agricole, les subventions et équipements sont détournés au détriment des véritables ayants droits. Elle souhaite le renforcement de la recommandation. La hausse des frais d'inscription dans le préscolaire. Revoir la recommandation III sur le foncier.
- M. DEME DGPPE précise qu'il s'agit d'un rapport de synthèse national. Il existe des rapports régionaux pour la prise en considération des préoccupations des populations.
- M. SY, les recommandations doivent être très claires.



E- Travaux de groupe

- **Présentation de la grille de travail pour la formulation de la contribution de la société civile à la revue annuelle conjointe par M. El Hadi Rawane BA**

Le travail se fait en plénière, les participants doivent relever les secteurs les impacts les contraintes et les recommandations. Ensuite, les recommandations se feront par axe à raison de trois recommandations par axe. Les participants vont se regrouper en trois groupes (commissions).

F- La restitution des travaux de groupe en plénière

Groupe1 : Transformation Structurale de l'Economie

Descriptions	Observations/Constats	Impacts	Contraintes	Recommandations
--------------	-----------------------	---------	-------------	-----------------

Petite description de la politique ?	Les observations sur la politique ?	Impact (positif, négatif, mitigé)?		
1. Intensifier la mise en œuvre du programme d'autosuffisance en riz 2. Renforcer les investissements dans l'aquaculture 3. Accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement industriel agro-alimentaire 4. Accélérer le programme de désenclavement des pistes de production et les travaux d'infrastructures du BRT 5. Accélérer la mise en œuvre de la SN2025 et la modernisation de la SN la Poste 6. Mettre en œuvre le Code de l'électricité pour prendre en compte la stratégie nationale « gaz to power », poursuivre l'électrification du monde rural et harmoniser les tarifs de l'électricité, pour un accès universel à l'horizon 2025 7. Renforcer l'employabilité et l'auto-emploi et poursuivre les programmes intensifs en main-d'œuvre, notamment en faveur des jeunes	A la place de renforcer mettre intensifier Une démarche non participative et inclusive L'absence de contrôle citoyen		L'Etat fait tout Le privé national ne connaît pas la culture d'entreprise Non valorisation de l'esprit d'entreprise Manque de patriotisme économique	- Elargir le programme d'autosuffisance aux autres cultures vivrières - Faciliter l'accès au foncier des acteurs agricoles - Mécanisation de l'agriculture avec un bon ciblage de la communauté - Mettre en place des entrepôts de stockage et conservation - Protéger les ressources halieutiques - Intensifier la culture fourragère et le croisement génétique des animaux (stabilisation de l'élevage) - Industrialisation du secteur de l'élevage pour la valorisation des produits - Sensibiliser les jeunes sur les succès de l'auto emploi - Accélérer la relance du transport ferroviaire

Groupe2 : Axe 2 : Capital Humain, Protection Sociale et Développement Durable

Descriptions	Observations/Constats	Impacts	Contraintes	Recommandations
Petite description de la politique ?	Les observations sur la politique ?	Impact (positif, négatif, mitigé)?		
• Rendre l'offre d'éducation publique plus attractive • Finaliser la construction d'infrastructures, notamment à la Cité du savoir, et l'acquisition des équipements de recherche prévus				☐ Éducation Poursuivre les réformes sur les programmes scolaires et universitaires en : -Valorisant et opérationnalisant nos langues nationales en a faisant des langues objet et médium d'enseignement apprentissages -généralisant l'éducation inclusive,

• Accompagner la mise en place d'un système d'information hospitalier performant • Entamer un processus de financement interne du RNU • Finaliser le code de l'eau et la réforme sur l'hydraulique urbaine • Accélérer la mise en œuvre du programme de construction des 100 000 logements et l'amélioration du cadre de vie • renforcer les investissements pour la reforestation durable du territoire, l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques et l'érosion côtière				-renforçant l'éducation religieuse, - insérant la formation professionnelle ☐ Santé - Améliorer de façon significative le service d'accueil dans les structures de santé - Relever le plateau technique - Assainir les établissements de formation du secteur de la santé ☐ Protection Sociale - Mobiliser des moyens additifs pour le financement des programmes de protections sociales comme la CMU, le PNBSF et le Plan SESAM - Accélérer le processus de production des CEC et l'application de l'automatisation des avantages liés à la carte ☐ Développement durable - Préserver le littoral et lutter contre la déforestation
--	--	--	--	---

1. Faire la situation en termes de prise en compte des recommandations de l'année 2022 ?
2. Faire une situation de constat du rapport RAC 2023 en termes d'impacts (positif, négatif, mitigé) des politiques publiques
3. Faire de 2 à 3 fortes recommandations par axes en les priorisant

Travail du groupe de l'axe 3 « Bonne gouvernance, Institution, paix et sécurité »

Descriptions	Observations/Constats	Impacts	Contraintes	Recommandations
Petite description de la politique ?	Les observations sur la politique ?	Impact (positif, négatif, mitigé)?		
• Promouvoir l'approche « Safe city » dans les collectivités territoriales	-Manque de collaboration entre la population les forces de défenses et de sécurité -La peur de dénoncer les agressions			-Mettre en place un cadre de concertation et de collaboration entre la population les autorités locales -Former, recruter et faire un renforcement de capacité des forces de sécurité et de défenses

	-Déficit d'infrastructure, de logistique et du personnel pour assurer la sécurité de la population			
• Achever les réformes structurelles et sectorielles en termes de législation du travail	-Lenteur dans la gestion des procédures dans le milieu du travail			-Finaliser et mettre en œuvre les réformes
• Promouvoir la dématérialisation des procédures administratives, notamment dans les administrations locales	-Insuffisance et éloignement des centres secondaires d'Etat civil			-Accélérer l'informatisation des administrations -Sensibilisation de la population à l'utilisation des services de l'Etat civil -Rapprocher les services de l'Etat auprès de la population

- **Mettre en place un cadre de concertation et de collaboration entre la population les autorités locales, administrative et juridique**
- **Renforcer les établissements et le personnel juridictionnels pour la réduction de la durée des détentions provisoire**
- **Mettre place des comités de veille et d'alerte au niveau local sur la biosécurité (arrivée des organismes génétiquement modifiés dans notre pays)**
- **Former, insérer et faire un renforcement de capacité des forces de sécurité et de défenses**
- **Finaliser et mettre en œuvre les réformes structurelles et sectorielles en termes de législation du travail**
- **Accélérer l'informatisation de l'accès à l'Etat civil**
- **Sensibilisation de la population pour les déclarations d'actes d'Etat civil (naissances, décès, mariages...)**
- **Rapprocher les services de l'Etat auprès de la population**
- **Œuvrer pour une gestion participative transparente et inclusive**
- **Veiller au respect et à l'application des lois sur la parité**

Recommandations générales

- **Promotion des programmes inclusifs des politiques économiques et sociales, poursuivre les politiques de retrait des enfants dans la rue, monter des conventions Daara, rendre gratuite les frais d'inscription à l'éducation primaire, réviser les programmes enseignés à l'élève, élargir la carte d'égalité des chances, généraliser les cantines scolaires, intégrer la formation professionnelle depuis le primaire, sensibiliser les parents à s'approprier des textes ;**
- **Renforcer les moyens de la société civile pour une meilleure socialisation des performances publiques, promouvoir des politiques d'accès facile des OSC aux services du cadastre, impliquer davantage les OSC dans la définition, le suivi et le contrôle des politiques publiques.**
- **Conformément aux directives des différents conseils présidentiels sur la RAC , il faut veiller aux renforcement des moyens d'actions de la société civile qui sont très insuffisants pour une meilleure socialisation des performances publiques, promouvoir des politiques d'accès facile des OSC aux services du cadastre.**